



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lons le Saunier, le 29 octobre 2012

Installation de l'instance de concertation de la forêt de Chaux

PRÉFET
DU JURA

Pour la première fois dans le Jura, s'est tenue aujourd'hui, sous la présidence du Préfet, l'instance de concertation de la forêt de Chaux réunissant élus, Office National des Forêts, associations environnementales et représentants de la filière bois.

L'objectif de cette instance est de favoriser l'information du public tout en renforçant la concertation entre les différents acteurs locaux. Cette instance se réunira en séance plénière une fois par an.

La forêt de Chaux, deuxième massif feuillu de France, joue un rôle important dans l'économie de la Franche Comté et reste une richesse naturelle à préserver. Ainsi, il s'avère nécessaire de prendre en compte les enjeux aussi bien économiques (tourisme, filière bois) qu'environnementaux (biodiversité, équilibre faune/flore) qui lui sont liés afin d'instaurer une gestion durable de ce massif.

Alors que l'ONF renouvelle le plan d'aménagement de la forêt domaniale, le moment paraît particulièrement propice pour préparer l'avenir de cette forêt emblématique de la région.

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É
E

D
E

P
R
E
S
S
E

CONTACT :
Préfecture du Jura

Service Communication Interministérielle

Téléphone : 03.84.86.84.00 Télécopie : 03.84.43.42.86
Email : pref-communication@jura.gouv.fr